

LES CHRONIQUES DU CIRAP

N° SPÉCIAL

Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire

L'expérience de l'espace pénitentiaire dans les récits de correspondance des condamnés*

Sławomir Grzesiak (PhD, Institut de recherche et de développement, École supérieure de criminologie et d'études pénitentiaires)

Edyta Mituła-Grzesiak (MA, Département de l'éducation interculturelle et de la recherche sur l'aide sociale
Institut de Pédagogie Université de Wrocław)

RÉSUMÉ : Les auteurs réfléchissent sur les éléments impondérables de l'espace pénitentiaire lus dans la correspondance des personnes détenues, en faisant une analyse interprétative du contenu des lettres dans les domaines liés aux maux de l'isolement pénitentiaire vécus, aux sentiments et émotions accompagnant la relation entre le lieu et l'individu et à la temporalité de la prison. Ils traitent la correspondance analysée comme un support et une source d'information sur l'espace pénitentiaire vécu et décrit par les détenus. En même temps, le matériel analysé peut servir d'occasion pour réfléchir à la modification des solutions appliquées dans le système pénitentiaire, afin que les mesures de rééducation prises envers les personnes incarcérées soient optimisées autant que possible.

MOTS CLÉS :

isolement pénitentiaire, travail pénitentiaire, prizonisation, techniques d'adaptation, situation difficile

INTRODUCTION

Les personnes qui purgent une peine de prison ont peu de possibilités d'entretenir et d'établir des contacts avec le milieu extérieur, c'est pourquoi de nombreux prisonniers maintiennent des liens avec leurs proches en écrivant des lettres. La correspondance peut être une source de connaissances spécifique, intéressante et riche pour appréhender l'espace pénitentiaire. Les lettres des détenus peuvent être utiles pour diagnostiquer le climat social d'une institution (Pytka, 2005, p. 164 ; Nowak, 2017, p. 105-117), et peuvent constituer une source d'informations sur l'espace pénitentiaire, la culture organisationnelle, l'atmosphère éducative, ainsi que sur tous les éléments insaisissables de cet espace qui en font un « théâtre de la vie sociale » (Goffman, 2011 ; Szczepanik 2015). En outre, le maintien par les détenus de relations par correspondance avec des personnes importantes pour eux peut également être bénéfique du point de vue de la rééducation (Journal officiel de 2020, texte 523, article 67§3)¹, et l'analyse de leur correspondance peut être utile dans le cadre de la recherche sur les personnes incarcérées (Poklek, 2017,

points 41-57). En conséquence, entreprendre ce type de recherche et utiliser l'épistolographie dans la description de l'espace pénitentiaire peut permettre d'optimiser les méthodes existantes de recherche sur le milieu carcéral.

L'ESPACE PÉNITENTIAIRE EN TERMES THÉORIQUES

Les recherches menées sur l'expérience carcérale à travers des lettres adressées aux proches ont présupposé que l'établissement pénitentiaire soit un texte spatial avec une corrélation bipolaire entre le texte et l'espace (Toporow, 2003, p. 15). Ainsi, il existe une relation particulière entre le détenu et la prison, car tous les participants font l'expérience de cet espace pénitentiaire spécifique et, en même temps, ils le co-crèent activement, lui donnant des significations subjectives. En conséquence, dans le cadre de l'analyse théorique, l'établissement pénitentiaire est un espace de dialogue (Mendel, 2018 ; Copik, 2013, p. 179-189) et les délibérations menées ont été intégrées dans la théorie de l'interactionnisme symbolique et le concept de la

* La contribution de chaque auteur au texte rédigé est de cinquante pour cent.

¹ L'article 67§3 du code pénal exécutif définit les mesures d'influence pénitentiaire, parmi lesquels figurent les activités visant à maintenir le contact avec la famille et le monde extérieur. D'autres parties de la loi indiquent, entre autres, les formes de mise en œuvre de cette mesure telles que : laissez-passer, visites, appels téléphoniques et TIC ou correspondance.

pédagogie du lieu de Mendel. Dans la perspective retenue de la théorie de l'interactionnisme symbolique, il est important de comprendre les motifs, les actions, les relations et les définitions de la situation dans laquelle se trouvent les détenus, ainsi que d'attirer l'attention sur les significations subjectives que les expéditeurs attribuent à la réalité et sur la manière dont ils la reconstruisent (Siemaszko, 1993, pp. 265–272 ; Hałas, 2006 ; Blumer, 2009). À son tour, le concept de la pédagogie du lieu de M. Mendel (2006) montre l'existence d'une relation mutuelle entre l'individu et le lieu où l'espace est une zone d'échange continue d'expériences et d'informations, importante pour les processus de découverte du lieu et de son développement et pour la formation de l'identité et des relations sociales entre les individus, les groupes ou les institutions. Le cadre d'analyse de E. Goffman (Silverman, 2007, p. 88) a été utilisé pour développer le matériel de recherche collecté. Il nous a permis de définir le cadre de référence décrit par les détenus dans l'espace pénitentiaire qui organise l'expérience humaine, étant en même temps un schéma d'interprétation et d'action (Goffman, 2010).

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE PROPRE

La recherche porte sur le récit des lettres de personnes purgeant des peines de prison et sur leur expérience de l'espace pénitentiaire. Le contenu des lettres a été analysé dans le contexte des maux de l'emprisonnement, des relations sociales par correspondance, ainsi que des techniques d'adaptation qu'ils ont adoptées.

La méthodologie appropriée aux méthodes de la théorie, ancrée dans le courant de l'interactionnisme symbolique, a été appliquée. Dans le cadre de la recherche pédagogique, la méthode d'analyse des documents a été appliquée, en la limitant à l'analyse de contenu, appropriée à l'approche interprétative de la recherche. L'orientation de recherche adoptée pour l'analyse de la correspondance des condamnés a permis de donner un caractère clairement qualitatif et intersubjectif à l'interprétation du matériel recueilli et a permis de voir la complexité et la multiplicité des différents fils qui en résultent, dans le cadre des procédures et des fortifications méthodologiques adoptées (Szczepaniak, 2012, p. 110).

La procédure de recherche choisie a un caractère séquentiel. La première étape consistait à sélectionner le matériel de recherche, à savoir la correspondance anonymisée des personnes purgeant leur première peine d'emprisonnement dans un établissement de type fermé. La recherche a été menée dans les années 2015–2016 et a inclut une analyse qualitative de 26 lettres de condamnés.

La correspondance ainsi sélectionnée a fait l'objet de multiples lectures, centrées sur ce que les détenus avaient écrit dans leurs lettres à leurs proches et sur la manière dont ils l'avaient fait, ce qui a permis de structurer les sujets abor-

dés et les contenus présentés et, en même temps, de voir des éléments indiquant leur conscience de la censure et du contrôle de la correspondance par l'administration pénitentiaire.

L'étape suivante de l'analyse du contenu des lettres a consisté à élaborer une clé de catégorisation, à savoir un système d'éléments ayant des caractéristiques et des fils communs, grâce auxquels il est possible de les combiner en groupes spécifiques, en essayant en même temps de saisir la diversité thématique maximale, ce qui a nécessité la création de catégories et de notions dont les contenus analysés parlent (Palska, 1999, p. 166 ; Lisowska-Magdżiarz, 2004, pp. 54–55). La création de la clé est basée uniquement sur le matériel empirique recueilli. Les catégories dans la clé ont également été définies pour se rapprocher de la façon dont elles ont été séparées, ce qui permet de clarifier ce qui peut être trouvé dans un domaine donné et de réduire la portée d'une catégorie particulière, en indiquant la façon dont elles sont comprises par les chercheurs.

En conséquence, cinq catégories ont été retenues : le lieu, les activités de rééducation, les relations par correspondance, les sentiments et émotions accompagnant la relation entre le lieu et l'individu et la temporalité. Ces catégories concernent deux questions distinctes liées à la lecture de l'espace pénitentiaire : la pertinence du lieu et son expérience par les détenus. En raison de l'ampleur des sources obtenues, ce texte ne concerne que le domaine lié à l'expérience de la prison en tant que lieu. Dans ce domaine, la clé de catégorisation a été créée par les trois définitions de catégories suivantes :

- les relations par correspondance : dans cet aspect de l'analyse, le matériel recueilli a été divisé en lettres adressées à des personnes en liberté qui étaient le plus souvent des membres de la famille et en correspondance entre les établissements, avec d'autres détenus, connus lors de l'incarcération. L'accent a été mis sur les différences entre les contenus de la correspondance, en prêtant attention à la qualité du message selon les destinataires. Les extraits des lettres concernent le lien et la satisfaction des besoins de contact avec les proches ;
- les sentiments et les émotions qui accompagnent la relation entre le lieu et l'être humain : les extraits des lettres de cette partie de la clé concernent l'émotivité du message lié aux différentes situations typiques de l'isolement carcéral, les attitudes adoptées à leur égard et les techniques d'adaptation utilisées ;
- la temporalité : liée à la perception du passage du temps par les personnes détenus dans leurs lettres. Les extraits de lettres relatives à des réflexions sur la vie à ce jour, à l'évaluation de la réalité actuelle et aux projets après la sortie ont été analysés.

Dans la dernière étape du travail, les domaines d'analyse

ont été combinés avec des fragments des lettres, ce qui a permis aux lecteurs de prendre connaissance du matériel empirique recueilli, sans qu'il soit nécessaire de révéler des lettres entières. Les lettres ont été citées dans leur version originale, en préservant la grammaire et l'orthographe du manuscrit, mais d'une manière qui rend impossible l'identification de leurs auteurs. Chaque lettre a été numérotée entre parenthèses après la citation. L'analyse comprenait toutes les lettres dans lesquelles les problèmes identifiés se sont produits, bien que l'article ne cite que les déclarations les plus distinctives des catégories de la clé.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE EMPIRIQUE

L'objet de l'analyse du contenu des lettres des personnes détenues était les fragments qui se rapportaient à la description des maux liés à l'isolement pénitentiaire, aux relations interpersonnelles, aux émotions et aux sentiments qui les accompagnaient pendant leur emprisonnement, aux moyens de faire face à la situation d'emprisonnement et aux techniques d'adaptation manifestées. L'attention a également été portée sur l'aspect des références temporelles, concernant le passé, le présent et l'avenir.

Relations par correspondance – cadrage de l'espace pénitentiaire dans les messages internes et externes

Les personnes détenues qui utilisent la correspondance pour maintenir le contact avec leur environnement doivent, pendant la préparation de ce type de forme écrite, constamment faire face à des difficultés telles que l'analphabétisme secondaire, un faible niveau d'éducation ou la croyance en l'absence de cette capacité, par exemple : *Je ne savais jamais écrire des lettres alors désolé pour l'écriture et pour un biffeton aussi concis* (12). En outre, ils prennent en charge les coûts financiers de la lettre, tels que : achat d'un timbre, d'une carte, d'un stylo, d'une enveloppe et d'autres fournitures en fonction de la manière dont ils veulent préparer et décorer la lettre et de l'impression qu'ils veulent donner auprès du destinataire. Certaines des lettres sont des mini-œuvres d'art, ce qui est l'expression de l'effort et des sentiments des expéditeurs envers leurs destinataires, par exemple des lettres décorées de divers types de dessins et d'images, contenant des poèmes, des histoires, des paroles de chansons et même de petits objets qui peuvent tenir dans une enveloppe et qui ne sont pas interdits par la réglementation légale applicable : mèches de cheveux, extraits de journaux ou petits objets artisanaux. La fréquence d'envoi des lettres est également influencée par la capacité financière de la personne :

- Je n'envoie pas le timbre, mon pote, parce que je ne l'ai pas, je l'ai prêté moi-même ☺ (5) ;

- Je n'écris plus car je n'ai pas de timbres. Je termine cette lettre. À plus (26).

Les personnes détenues supportent également les coûts psychologiques de la correspondance quand l'objet de la lettre concerne des questions importantes et difficiles pour elles, mais aussi l'incertitude quant à la réception d'une réponse ou l'intérêt du destinataire pour la poursuite de l'échange :

- Au moins réponds à cette lettre, comment tu vas, qu'est-ce qui se passe à la maison [...], c'est tout. C'est pas beaucoup (25) ;

- Tu n'as pas écrit longtemps, j'ai décidé de t'écrire un biffeton (5).

Dans le cas de la poursuite d'une relation par correspondance, il y a également des problèmes d'organisation résultant de la procédure de traitement de la correspondance dans les établissements pénitentiaires :

- Salut mon pote, merci pour la carte de Noël mais je n'ai pas reçu ta lettre (15) ;

- Je ne pouvais pas répondre plus tôt, il y avait un peu de nervosité à la fin de l'année et, en général, j'ai maintenant un timbre. Il y a des putains de problèmes de correspondance ici (18).

Quel que soit le contenu de la lettre, son destinataire est proche de la personne détenue et important pour elle, d'où l'attente de maintenir le contact, de recevoir un retour d'information et de prendre soin de la relation. Il existe un lien entre le destinataire et l'expéditeur qui peut résulter d'une communauté d'expérience dans le cas de l'échange entre les détenus provenant d'un cercle de personnes importantes pour le détenu dans l'environnement extérieur.

Dans le premier cas, au sens de l'expérience commune, les destinataires sont leurs copains, amis de la cellule ayant eu des contacts à un moment donné de leur peine. Ces lettres, avec une structure typique, contiennent des phrases classiques, des phrases de bienvenue, par exemple : *Comme c'est une vieille coutume, au début de la lettre, je te donne ma main pour dire bonjour* (21) et des phrases terminant la lettre pour demander de rester en contact :

- Écris ce qui se passe chez vous et comment tu vas, comment est ton copain ☺ (5) ;

- Je ne vais nulle part, alors écris-moi. Prends soin de toi, dis bonjour à tous ceux qui le méritent (12).

L'analyse de la correspondance indique également que certains détenus appartiennent à des groupes internes de prison (Przybyliński, 2010), comme en témoignent les lettres rédigées dans le jargon de prison ou des informations fournies dans les lettres sur le nombre de détenus dans l'établissement qui utilisent ce jargon. De plus, de nombreux sous-entendus dans les lettres ou des mots coupés sont une sorte de code, laissant de la place pour le deviner, par exemple : *Et le gnouf* [prison – auteurs] est

ici OK mais il y a beaucoup de barrés [détenus des services thérapeutiques – auteurs] et de jobards [détenus n'appartenant pas à la sous-culture criminelle – auteurs], l'un contre l'autre, des craignos, mais nous en parlerons après ; c'est mieux ainsi (3). Cela peut également indiquer que les personnes sont conscientes de la censure de la correspondance par les agents de l'établissement pénitentiaire, par exemple : *C'est trop nul ici, et les loubards ici sont une moquerie, mais je ne vais pas t'écrire une lettre, je sortirai et nous parlerons. Je ne peux plus écrire parce qu'ils lisent les lettres* (26). L'échange entre les détenus n'est pas très étendu et se limite à la transmission de messages neutres, tandis que les informations pertinentes pour l'administration pénitentiaire qui doivent rester confidentielles sont transmises par d'autres canaux de communication (transmission orale des transférés).

Dans l'échange, l'espace pénitentiaire est connu de l'expéditeur et du destinataire. Les lettres adressées à d'autres détenus sont généralement de nature informative, avec des éléments de soutien et de compréhension de la situation difficile du destinataire. Les « bons conseils » qui y sont formulés sont l'expression d'une préoccupation pour lui et une tentative de le protéger contre les erreurs, c'est une sorte de conseil informel, de soutien dans le monde monotone de la prison. *Je me débrouille bien. N'abandonne pas et ne t'effondre pas, tu ne vas pas rester ici pour longtemps et quand j'ai découvert que tu a foiré, je me suis inquiété et ça m'a chié une pendule, je t'ai dit de ne rien tenter et quitter ces connards car tu finiras comme moi* (16). Les expressions utilisées par les détenus indiquent une préoccupation mutuelle, un intérêt pour leur santé ou leur état mental :

- Hé, mon frère. Comment vas-tu??? Tout va bien pour moi, sauf que je suis très inquiet pour toi ☹. Je suis blessé que tu ne veuilles pas me parler ☹ et j'aimerais savoir pourquoi (8) ;
- Je m'inquiète pour toi, mais tu dois te débrouiller. Fais-moi savoir ce qui se passe chez toi, dans quel service tu restes, ce que tu fais et n'abandonne pas, tout ira bien [...] J'attends ta lettre. Salutations (16).

Dans ces écrits, nous pouvons également voir le besoin d'acceptation et d'affiliation, dont la satisfaction est importante pour chaque personne (Maslow, 2018). Ceci est souligné par les différentes formes qui définissent le destinataire et sa proximité avec l'expéditeur : *frère, frerot, cop, pote, frangin*. Dans l'argot de la prison, ces notions permettent d'exprimer une relation proche. En même temps, ils sont la preuve d'une certaine intimité et d'une déclaration d'assistance correspondante. La volonté d'aider un copain est différente de l'engagement d'aider un cop ou un *frangin*, même si elle se limite à la forme déclarative indiquée dans la lettre. D'où la grande curiosité et l'intérêt pour ce qui se passe chez le destinataire et l'enthousiasme des salutations dans les messages analysés :

- Au début de ma lettre, je t'envoie des salutations de toute ma cellule [...]. Merci pour les salutations de ... (3) ;

- Ok, mon cop, je termine mon biffeton en attendant ta réponse ☺. Au revoir ! Reste chanceux, en bonne santé et avec l'espoir de la liberté !!! (18) ;

- Tiens bon. La chance et la liberté pour toi (5) ;

- Salut mon frère, comment tu vas au ballon, je vais bien (16).

Les récits sont également pleins d'éléments indiquant un réel intérêt pour ce qui se passe chez le destinataire, pour sa situation juridique, pour l'organisation des relations avec les autres détenus :

- Comment ça se passe, l'avocat a trouvé quelque chose ? Pour te sortir de ce marécage d'une manière ou d'une autre, je sais que tu peux aussi faire appel de cette sentence, peut-être qu'ils vont la réduire (1) ;

- Ton audience est bientôt, tu penses que ça va marcher ? Tu vas sortir ? (3) ;

La correspondance indique également la cordialité et la sincérité de la relation, ce qui est souvent exprimé directement dans des déclarations de sympathie et de gentillesse :

- Tu es le premier mec à qui j'ai écrit une lettre, mais aussi la personne la plus cool que j'ai rencontrée pendant mon séjour ici (1) ;

- On est dans la même cellule [...] c'est un bon gars. Nous avons en quelque sorte accumulé ensemble, sans lui, je ne sais pas comment je gérerais tout. Mais avec lui, on peut s'asseoir et parler de tout, il sait comment reconforter un homme. Je me sens avec lui comme avec toi, j'ai pu te parler toujours (6).

La lettre dynamise l'immobilité de la prison, elle est un moyen de communication indirect sur le chemin vers la liberté. Les lettres analysées indiquent l'attente d'une rencontre dans les conditions de liberté, par exemple : *J'espère qu'un jour nous nous rencontrerons, tiens bon et ne change pas parce que la prison change les gens, mais malheureusement pour le pire. Salutations, ton frère, Ps. Ce sera bien si tu réponds. À bientôt* (1). Les lettres des détenus démontrent une préoccupation, un intérêt et une curiosité mutuels, qui se substituent à la gentillesse humaine ordinaire, caractéristique de l'environnement libre.

Le deuxième groupe de destinataires sélectionnés dans la correspondance est constitué des membres de la famille (parents, frères et sœurs, cousins) et des proches (amis, partenaires), qui sont en liberté et n'ont plutôt aucune expérience de l'enfermement carcéral. L'espace carcéral est généralement inconnu de ce groupe et c'est le détenu qui est un guide de la prison, ce qui signifie que ses rapports peuvent être considérés comme fiables et façonnant en quelque sorte l'image sociale de ce qui se passe derrière les murs de la prison, dans les différents aspects de son fonctionnement. Le séjour d'une personne dans l'établissement pénitentiaire peut susciter chez ses proches des craintes

quant à sa sécurité et, en même temps, faire craindre un contact sous forme de visites directes à la prison. La situation de l'isolement carcéral est difficile pour l'ensemble du système familial dans de nombreuses dimensions et nécessite une intervention de crise qui, pour de nombreuses raisons, n'est pas mise en œuvre (Nowak, 2012). Souvent, la famille rompt le contact avec le détenu, par exemple *ils ont quitté leur fils* (25).

Les lettres envoyées aux familles et aux personnes importantes pour eux se caractérisent en général par une insistance visible, soulignant la proximité et la permanence des sentiments malgré la séparation physique. Souvent, les condamnés assurent leurs proches de leurs sentiments et de leur nostalgie :

- *Je t'aime, Maman, et je te remercie pour tout* (4) ;

- *Je t'aime. Tiens bon. J'espère que tu vas organiser cette visite, et je croise les doigts pour qu'il y ait un message de toi la semaine prochaine. Je t'aime, ma chérie.. À bientôt...* (19).

Dans les lettres adressées à la familles ou aux proches en liberté, nous pouvons noter un sentiment de malaise dû à l'absence de contact permanent et à l'incapacité de rencontrer les proches :

- *Salut Maman, je suis en prison, tu peux venir en bus ou en train le dimanche et je t'attendrai pour parler sur place* (7) ;

- *Le pire, c'est que ma Famille a un long chemin à parcourir [...] cela coûte cher* (6).

Dans leur correspondance, les détenus expriment souvent leur inquiétude pour leurs proches, pour qui les visites sont une dépense importante dans le budget du ménage. Il est également intéressant d'utiliser le mot « famille » écrit avec un « F » majuscule, ce qui peut être une expression de respect et de relation étroite avec les proches. En même temps, ils se sentent dépendants du soutien de leur famille et demandent souvent directement de l'aide :

- *Écrivez-moi et aide-moi, maman. Au début, après je vais me débrouiller. Tiens bon. Au revoir* (7) ;

- *C'est pourquoi, mon cher ami, si tu pouvais m'aider, je te demande de bien vouloir verser quelques centimes sur mon compte, je te serais très reconnaissant, je te rembourse tout après ma sortie. Si tu n'es pas en colère, aide-moi. Ton ami* (13).

Dans la correspondance analysée, il y avait des déclarations témoignant de leur conscience de « sortir du quotidien familial », de se trouver temporairement hors du cercle physique de la famille, par exemple *Salutations à la tante, qu'elle ne s'inquiète pas, je pense à elle et je l'embrasse. Cassez les gaufrettes pour moi avec vos familles, car je ne réussis pas cette année, je suis entaulé. Bisous et salutations à l'équipe* (10). Dans de nombreuses lettres, les détenus s'adressent directement aux membres de leur famille, en leur donnant des conseils précis sur leur comportement ou leurs choix, comme de s'appliquer à étudier, de

travailler, d'entretenir une relation ; ou des conseils pour les empêcher de répéter leurs erreurs, afin qu'ils « ne s'engagent pas sur une mauvaise voie », afin qu'ils ne finissent pas comme eux, en prison.

Sentiments et émotions – l'individu dans le lieu, le lieu dans l'individu

Le lieu et l'espace de vie affectent la personne qui y séjourne. Cette influence est particulièrement forte pour les personnes se trouvant dans un lieu isolé de l'environnement libre, comme les établissements pénitentiaires. Cela provoque une série d'émotions accompagnant la connexion temporaire et forcée de l'individu avec l'espace. Dans les lettres des détenus adressées aux membres de la famille ou aux proches, nous pouvons trouver des extraits décrivant la relation entre l'individu et le lieu et les émotions qui l'accompagnent, indiquant combien il est difficile mentalement de supporter la situation d'emprisonnement :

- *Je m'effondre ici lentement, vraiment. Cela est dur* (25).

- *Aujourd'hui, je me suis complètement effondré, on m'a déplacé dans une cellule doublée, avec un voleur qui vole dans les cellules et maintenant j'ai le choix entre lui donner tout ou le tabasser et rester ici jusqu'à la fin* (19) ;

- *Je veux rentrer chez moi* (22).

La rédaction de lettres peut avoir un rôle compensatoire et purificateur pour la personne détenue, mais elle peut constituer une sorte de charge émotionnelle pour les destinataires, d'autant plus qu'ils ont une capacité limitée à réagir ou à soutenir celui pour qui l'emprisonnement est tellement dur. Le besoin de contact avec la famille dans une situation de séparation des proches est très important. Il est ressenti par la grande majorité des détenus, et sa limitation ou sa rupture est l'un des problèmes liés à l'emprisonnement (Grzesiak, 2013, p. 301–307). Cela est également confirmé par le contenu des lettres analysées où tout contact avec la liberté est quelque chose de très attendu et de joyeux, traité comme un substitut à la normalité, leur permettant de rompre avec la routine de la prison, par exemple : *Tu dis qu'on n'a pas de problèmes ici, et crois-moi, on peut se stresser plus rapidement ici qu'à l'extérieur. C'est dur pour moi quand chaque soirée où je suis, cette routine constante. Peut-être tu comprendras un jour combien il est précieux que quelqu'un te rende visite, t'écrive. Cela signifie beaucoup ici* (25).

La conséquence de l'interaction du lieu et de l'individu est le processus progressif de prisonisation (Ciosek, 1993, p. 36)² et d'adaptation à la situation (Tomaszewski, 1967, p. 230). En fonction de la gravité de la situation d'isolement, le prisonnier peut utiliser diverses manières et techniques pour s'adapter à différents moments de son séjour à la prison, et parfois il peut utiliser plusieurs techniques en

² Les notions similaires à la prisonisation sont : la re-socialisation (D.L. Garity), le processus de désocialisation-resocialisation (P. Peretti), le processus d'adaptation secondaire (E. Goffman, A. Podgórecki) et le processus de déculturation (A. Baratta).

même temps. E. Goffman (1975, p. 163-166 ; Szymanowska, p. 53-55) en a distingué cinq dont l'utilisation par les détenus se retrouve dans leur correspondance :

a) La première des techniques distinguées consiste à se retirer d'une situation dans laquelle la personne cesse de s'intéresser à autre chose que ce qui l'entoure directement et ne prête pas attention à la présence des autres. Cela peut conduire à la régression, aux névroses carcérales, à l'infantilisme carcéral, à un égocentrisme excessif ou à une dépersonnalisation aiguë et à l'autisme. Dans le matériel analysé, on a remarqué des déclarations témoignant de telles attitudes des condamnés :

- *Je ne veux pas rester ici sans blague !* (3) ;

- *Il ne fait aucun doute que rester dans le service pour ceux qui ne travaillent pas et dans ce service transitoire est une punition dans la punition. Je me fous de tout et je vis ma vie, cela fonctionne depuis des années* (18).

b) La rébellion, quant à elle, est un comportement où la personne provoque délibérément les autorités de l'établissement et refuse de coopérer avec le personnel pénitentiaire :

- *Ils voulaient m'emmener ici, mais je me suis emmerdé et j'ai dit que je ne ferai pas ce foutu boulot pour des frites, j'ai écrit au responsable de l'emploi et j'attends qu'il écrive au Directeur en février* (18) ;

- *Il me reste moins de 16 mois, et je purgerai ma peine jusqu'au bout pour ne pas avoir un curateur après ma sortie, donc je resterai et ne ferai rien* (7).

c) L'adaptation consiste à ce que le détenu, dans les limites des possibilités offertes par l'établissement, essaie de fonctionner d'une manière qui lui procure une certaine stabilité, prévisibilité et une satisfaction relative de l'existence, par exemple :

- *Ici, rien ne change pas, c'est toujours la même chose. Cette tranquillité me convient* (12) ;

- *En novembre, j'ai eu une audience, mais comme on peut le voir, je reste ici, un putain de procureur m'a chié une pendule et le reste ne change pas* (5).

d) Une autre technique d'adaptation est la conversion, dans laquelle les détenus semblent reprendre tous les points de vue de la direction ou du personnel de l'établissement et essaient de jouer le rôle d'un excellent subordonné, par exemple : *Il existe différents programmes de resocialisation. Et le plus important est de tout faire pour quitter cette prison le plus vite possible et de ne pas avoir des fautes à la commission* (17).

e) Par contre, le calcul à froid se caractérise par une combinaison opportuniste de différents éléments d'adaptation secondaire (conversions, adaptation et fidélité aux compagnons), selon les circonstances, afin de s'octroyer des gratifications officiellement interdites : *des informations sur d'autres prisons*.

Les sentiments et les émotions qui accompagnent la priva-

tion de liberté révélés dans le contenu des lettres oscillent le plus souvent autour de la situation d'un changement de lieu, en relation avec l'installation ou le transport vers un autre établissement pénitentiaire, par exemple : *Je suis coincé dans ce putain de marécage, de temps en temps quelqu'un y entre, quelqu'un en sort* (18). Cela montre comment l'être humain apprivoise un lieu, s'habitue à ce qu'il connaît, se protégeant ainsi, mais aussi son « propre » lieu, de tout changement. Par exemple : *J'ai eu terriblement peur hier quand tu m'as dit qu'ils se foutent de moi, je ne survivrai pas, tout s'effondrerait, je ne le supporterai pas. [...]* (4). La correspondance des personnes détenues est la preuve de leur prisonisation et des différentes façons de gérer la situation d'emprisonnement.

Expérience du temps

Le continuum espace-temps fermé de la prison est l'une des caractéristiques fondamentales qui limitent le fonctionnement de l'individu (Goffman, 1975, pp. 151-152 ; 2011, pp. 14-125). L'important dans cet espace-temps est la sensation du temps qui passe inexorablement qui « semble être quelque chose d'interne par rapport au temps qui s'écoule hors des murs. Le premier est contenu dans le second, mais chacun existe côte à côte et a sa propre part unique dans l'expérience humaine » (Punch, 1993, p. 260). Le point commun du temps de prison et du temps de liberté est la perspective de sa description qui se concentre sur le passé, le présent et l'avenir, le sentiment de passer du temps en enfermement carcéral étant un mal supplémentaire de l'emprisonnement.

Dans leurs lettres, les détenus se sont essentiellement concentrés sur la vie actuelle et quotidienne en prison. Le corpus analysé confirme que la perception du temps dans l'établissement pénitentiaire et dans l'environnement libre est différente (Grzesiak, 2013, pp. 98-105). Le temps passé en prison est plus lent et semble plus long :

- *Chez moi comme toujours, la monotonie [...]. Je ne sais pas quoi t'écrire d'autre* (5) ;

- *Ici, rien ne change, c'est toujours la même chose* (12).

Les détenus tentent donc d'accélérer la dimension temporelle de leur emprisonnement en s'adonnant à diverses activités pénitentiaires, par exemple : *Eh bien, cela dépend des jours, une fois qu'ils sont bons et une fois qu'ils sont lourds, comme en prison. Les jours passent différemment ici, parfois rapidement et parfois une vie est foutue ici. Mais il y a du travail de 8h à 15h et puis le temps passe vite. Le pire, c'est qu'on travaille gratuitement, mais le plus important, c'est qu'on est occupé et on peut quitter la cellule, et tout le reste se passe beaucoup mieux* (17). Les auteurs des lettres écrivent généralement sur le rôle « salutaire » de l'emploi pour la perception du passage du temps, par exemple : *Hier, c'était mon premier jour de travail, je purge lentement cette peine, et au travail, le temps passe mieux*.

jour après jour. [...] la prison est un endroit de merde et une perte de temps (10).

Dans l'aspect temporel de la correspondance des personnes détenues, le contenu relatif à l'avenir domine également, nous y distinguons une perspective plus proche après la prison et une perspective plus lointaine après la prison.

L'avenir plus proche est lié à la période pendant laquelle le détenu purgeait sa peine de prison et aux événements qui ont lieu pendant l'emprisonnement et qui ne font pas partie du rythme quotidien de la journée, mais sont des événements « spéciaux et festifs » dans le continuum espace-temps de la prison, comme par exemple l'audience, la visite, la date du procès, la date à laquelle la peine devient définitive, la détermination du temps total restant à courir. Dans la correspondance carcérale, la durée de la détention n'est pas linéaire, mais elle suit un parcours pas à pas : d'un événement à l'autre, ce qui constitue un point important sur l'axe de la durée de la détention :

- Il vit d'audience en audience (3) ;

- Je vous suis très reconnaissant de votre visite [...]. J'ai hâte de vous revoir (10) ;

- Je ne connais pas la date du procès. Il n'y a pas encore de date. J'espère que ça va arriver bientôt parce que j'en ai juste eu assez après une semaine. J'aimerais avoir tout cela derrière moi, quelque soit le jugement, mais le connaître. Organiser tout et continuer d'une manière ou d'une autre (6) ;

- J'ai déjà envoyé les papiers pour le jugement cumulatif ; j'attends la décision, j'espère qu'ils vont le réduire un peu (15).

D'autre part, la perspective de l'avenir plus lointain est une perspective non carcérale, après que le détenu a purgé sa peine, bien que les projets spécifiques soient rares dans ce cas. L'anticipation de l'avenir n'est pas exempte d'émotions liées à l'espoir qu'il sera bon et à la peur de ce qui peut arriver, de ce qui est imprévisible, par exemple : *Que se passera-t-il quand cela se termine ? La thérapie se fera 4 jours par semaine, ça va prendre 6 mois (22).* Il est donc parfois plus facile d'adopter une stratégie différente afin de ne pas penser à ce qui se passera à l'avenir, par exemple : *Pour l'instant, je travaille et je ne pense pas à ce qui va se passer, je suis juste content d'avoir franchi la porte et que je puisse m'éloigner de ces murs au moins un peu. (13).*

Dans les récits de correspondance analysés, il n'y avait pratiquement aucun contenu lié au passé. Il y avait peu de formulations réfléchissant à la conduite antérieure de la personne condamnée, déterminant sa situation de vie actuelle ou traitant l'emprisonnement comme une leçon pour sa conduite antérieure. Par exemple : *J'essaie de ne pas penser à être ici, je prends cela comme une leçon de vie et je sais exactement ce qu'il faut faire maintenant quand je sors. Le travail, l'école, je vais payer mes dettes pour garder mon compte propre et pour vivre une vie paisible. Mais ce ne sont que les plans que je veux réaliser après ma sortie (17).*

En même temps, la réflexion sur son propre passé est accompagnée d'un désir de se changer, d'avoir des projets et des idées pour mieux vivre et fonctionner en liberté après la sortie de prison. C'est une bonne prévision pour évaluer le niveau de préparation d'une personne au changement, qui prouve son potentiel de réinsertion, qui devrait être utilisée dans les activités de réadaptation menées individuellement dans ce sens.

CONCLUSION

L'analyse des éléments impondérables de l'espace pénitentiaire lus dans la correspondance des détenus indique l'enchevêtrement de l'individu dans l'espace-temps pénitentiaire. Les principaux domaines de la catégorisation sélectionnés ont permis d'avoir une vision à multiples facettes de la complexité et de la diversité de l'espace pénitentiaire vécu par les détenus. Grâce à l'adoption d'une reconstruction interprétative du contenu des lettres, l'espace pénitentiaire lu à partir de celles-ci semble être ancré dans le temps et l'espace et fortement ressenti par les personnes vivant l'isolement, qui s'y adaptent de diverses manières. Dans ce contexte, la lecture de la correspondance peut constituer un potentiel inexploité dans la réflexion sur la prison. La correspondance implique et crée une image de l'espace pénitentiaire chez ses destinataires et influence ainsi l'image de l'isolement pénitentiaire dans la société. De plus, la lecture de l'espace pénitentiaire est une valeur éducative pour concevoir et mener des activités de rééducation auprès des personnes détenues, afin qu'elles soient aussi personnalisées et optimisées que possible. Cependant, la reconnaissance de la relation d'un individu avec le lieu et les interactions nécessite des recherches plus approfondies, menées selon différentes perspectives méthodologiques.

- Blumer, H. (2009). *Interakcjonizm symboliczny. Perspektywa i metoda*. Kraków : Zakład Wydawniczy Nomos.
- Ciosek, M. (1993). *Izolacja więzienna. Wybrane aspekty izolacji więziennej w percepcji więźniów i personelu*. Gdańsk : Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego.
- Copik, I. (2013). Pedagogika miejsca – kultura lokalna a kształtowanie się tożsamości współczesnego człowieka. *Prace Naukowe Akademii im. Jana Długosza w Częstochowie*, 22, 179–189.
- Goffman, E. (1975). Charakterystyka instytucji totalnych, In : W. Derczyński, & J. Szacki (Eds.), *Elementy teorii socjologicznych* (pp. 147–166). Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Goffman, E. (2010). *Analiza ramowa. Esej z organizacji doświadczenia*. Kraków : Zakład Wydawniczy Nomos.
- Goffman, E. (2011). *Człowiek w teatrze życia codziennego*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Grzesiak, S. (2013). Egzystencjalny wymiar starości w zakładzie karnym – doświadczanie czasu i samotności przez więźniów seniorów, In: A. Jaworska (Ed.), *Senior w obliczu izolacji penitencjarnej. Konteksty teoretyczne* (pp. 98–105). Bydgoszcz : Oficyna Wydawnicza Edward Mitek.
- Grzesiak, S. (2013). *Praca penitencjarna z więźniami seniorami*. Wrocław : Oficyna Wydawnicza Atut.
- Hałas, E. (2006). *Interakcjonizm symboliczny*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN .
- Lisowska-Magdziarz, M. (2004). *Analiza zawartości mediów. Przewodnik dla studentów*. Kraków : Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego.
- Maslow, A. (2018). *Motywacja i osobowość*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Mendel, M. (2006). *Pedagogika miejsca*. Wrocław : Wydawnictwo Naukowe Dolnośląskiej Szkoły Wyższej Edukacji TWP.
- Mendel, M. (2018). *Pedagogika miejsca wspólnego. Miasto i szkoła*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe Katedra.
- Nowak, B. (2012). *Rodzina w kryzysie. Studium resocjalizacyjne*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Nowak, B. (2017). Klimat społeczny instytucjonalnego i rodzinnego środowiska wychowawczego. *Polish Journal of Social Rehabilitation*, 12, 105–117, <https://doi.org/10.22432/pjsr.2016.12.08>.
- Palska, H. (1999). Badacz społeczny wobec tekstu. Niektóre problemy analizy jakościowej w socjologii i teorii literatury. In : H. Domański, K. Lutyńska, & W. Rostocki, *Spojrzenie na metodę. Studia z metodologii badań socjologicznych* (pp. 161–176). Warszawa : Wydawnictwo IFiS PAN.
- Poklek, R. (2017). Badania osobopoznawcze w penitencjarystyce. *Resocjalizacja Polska*, 14, 41–57, <https://doi.org/10.22432/pjsr.2017.14.04>.
- Przybyliński, S. (2010). *Podkultura więzienna – wielowymiarowość rzeczywistości penitencjarnej*. Kraków : Oficyna Wydawnicza Impuls.
- Pytko, L. (2005). *Pedagogika resocjalizacyjna. Wybrane zagadnienia teoretyczne, diagnostyczne i metodyczne*. Warszawa : Wydawnictwo Akademii Pedagogiki Specjalnej.
- Siemaszko, A. (1993). *Granice tolerancji. O teoriach zachowań dewiacyjnych*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Silverman, D. (2007). *Interpretacja danych jakościowych. Metody analizy rozmowy, tekstu i interpretacji*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Szczepaniak, K. (2012). Zastosowanie analizy treści w badaniach artykułów prasowych – refleksje metodologiczne. *Acta Universitatis Lodzianis Folia Sociologica*, 42, 83–112.
- Szymanowska, A. (2003). Charakterystyka recydywistów zwalnianych z zakładów karnych i ich sytuacji życiowej. *Przeгляд Więziennictwa Polskiego*, 38–39, 43–58.
- Tomaszewski, T. (1967). *Psychologia jako nauka o człowieku*. Warszawa : Wydawnictwo Książka i Wiedza.
- Toporow, W. (2003). *Przestrzeń i rzecz*. Kraków : Wydawnictwo Universitas.

Actes normatifs :

Loi du 6 juin 1997 – Code pénal exécutif (JO de 2020, texte 523). Retrieved 3 Juni 2020 from <http://isap.sejm.gov.pl/>.

Directeur de publication : Christophe Millescamp - **Rédacteur en chef :** Paul Mbanzoulou

Rédaction : Sławomir Grzesiak, Edyta Mituła-Grzesiak

Relecture : Catherine Pénicaud, Yvan Steinkevich

Maquette, Impression : Énap - DRD - Unité édition / reprographie

Contact : magalie.cazanobes@justice.fr

ISSN : 2266-6796 (imprimé) ; 2681-4463 (en ligne) - Dépôt légal : Novembre 2021

Pour consulter la version électronique : www.énap.justice.fr/les-chroniques-du-cirap

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 100 28 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE -

☎ +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

Site Internet : www.énap.justice.fr

Site Intranet : <http://intranet.justice.gouv.fr/site/énap/>

 **Les PRESSES de l'Énap**

Sous le pilotage de la direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales de l'Énap, les Presses de l'Énap proposent 3 collections d'ouvrages à destination de toutes les personnes s'intéressant au champ pénitentiaire.

<http://www.énap.justice.fr/les-presses-de-lenap>